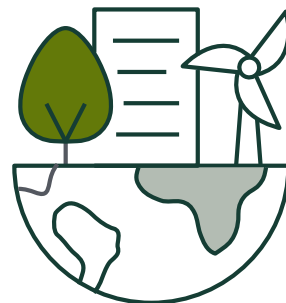


STRATEGIE D' ACTIONS MONDIALES À PETITE CAPITALISATION

APPROCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pleinement intégrés à chaque étape du processus d'investissement de Van Berekom. Notre Politique d'investissement responsable garantit que les enjeux ESG matériels sont systématiquement évalués afin d'identifier des entreprises exceptionnelles sur l'ensemble de leurs activités, notamment dans la gestion des risques et des opportunités ESG.

Notre équipe d'investissement applique notre modèle d'évaluation ESG reposant sur une méthodologie de notation interne afin d'analyser la performance ESG des entreprises en portefeuille. Cette approche intégrée permet d'incorporer directement les considérations ESG à nos thèses d'investissement, à notre analyse financière et à la construction des portefeuilles.



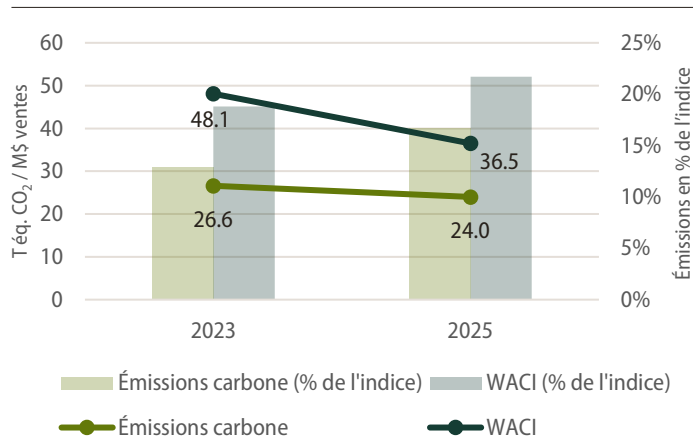
INDICATEURS CARBONE

EMPREINTE CARBONE en USD au 30 septembre 2025

	Van Berekom	MSCI ACWI petite cap.	Van Berekom / Indice
Émissions de carbone t éq. CO ₂ / M\$ USD	24,0	144,3	16,7 %
Intensité carbone pondérée (WACI) t éq. CO ₂ / M\$ ventes USD	36,5	168,0	21,7 %
% divulgué	60 %	68 %	

Van Berekom calcule les émissions de carbone et l'intensité carbone de ses portefeuilles en utilisant la méthodologie établie par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Les émissions de carbone correspondent aux émissions de portées 1 et 2 des entreprises du portefeuille qui sont soit divulguées à, soit estimées par Bloomberg, pour une couverture totale de 100 %.

ÉVOLUTION



NOTATION ESG INTERNE

SCORE ESG au 30 septembre 2025

	E	S	G
Meilleur score	5,00	5,00	4,82
Moyenne du portefeuille	3,42	3,80	3,95
Moins bon score	1,00	2,80	2,92

ÉVOLUTION

	2023	2025
Meilleur score	4,64	4,73
Moyenne du portefeuille	3,73	3,84
Moins bon score	2,30	2,78

Le score ESG correspond à la moyenne pondérée de l'évaluation ESG d'une entreprise selon notre modèle d'analyse interne variant de 1 à 5 points, pour toutes les compagnies en portefeuille.

COMMENTAIRE

L'empreinte carbone de la stratégie s'est améliorée d'une année à l'autre, le WACI ayant diminué de 6 % et les émissions de carbone de 3 % par rapport à 2024. Cette amélioration est principalement attribuable à la baisse des émissions de certaines positions clés, notamment à d'importantes réductions observées chez de grands émetteurs tels que Grocery Outlet et MDA Space, ainsi qu'à une contribution moindre de Laureate Education. Le rééquilibrage du portefeuille vers des secteurs moins intensifs en carbone, comme les services financiers et les technologies de l'information, a également eu un effet favorable. Bien que certaines positions aient enregistré une hausse de leurs émissions, leur impact est demeuré limité et n'a pas contrebalancé la tendance générale. Dans l'ensemble, cette amélioration résulte à la fois des progrès réalisés par certaines sociétés en matière de décarbonation et d'une orientation graduelle du portefeuille vers des expositions moins émettrices, entraînant une réduction modeste mais soutenue par rapport à 2024.

STRATEGIE D' ACTIONS MONDIALES À PETITE CAPITALISATION

APPROCHE D' ACTIONNARIAT ACTIF

Bien que nous soutenions généralement les recommandations de la direction, notre engagement reste indéfectiblement tourné vers les intérêts de nos clients et actionnaires. Nous privilégions une approche ascendante (« bottom-up ») en matière de vote par procuration, chaque résolution présentant un contexte et des enjeux qui lui sont propres. Les propositions de vote sont revues par l'équipe d'investissement, avec l'appui des analyses d'un fournisseur de service, mais la responsabilité finale de chaque décision de vote revient au membre de l'équipe responsable du titre. Parce que nous sélectionnons des entreprises dont les valeurs et les priorités stratégiques correspondent naturellement aux nôtres, les propositions soumises aux assemblées générales convergent généralement avec nos attentes.

VOTE PAR PROCURATION

	2024	2025
Nombre de titres en portefeuille	46	50
Nombre d'assemblées	40	65
Résolutions appuyées	415	584
Résolutions rejetées	13	20
Nombre total de résolutions votées	434	617

Le nombre de titres en portefeuille est présenté au 31 décembre 2025. Les autres données reflètent les votes exprimés au cours de l'année, en tenant compte des variations du portefeuille.

Étude de cas: Vote d'AutoStore Holdings LTD sur la nomination des administrateurs

La société procède à l'élection de ses administrateurs par liste, ce qui limite la capacité des actionnaires à évaluer les candidats individuellement. Nous avons voté contre la liste proposée en raison de préoccupations importantes liées à l'indépendance de l'administrateur Andreas Hansson. M. Hansson a précédemment travaillé pour SoftBank et a représenté cet actionnaire dominant au conseil d'administration d'AutoStore au cours des quatre dernières années. Sa transition vers un rôle d'administrateur « indépendant » nous apparaît donc hautement contestable. En conséquence, le conseil d'administration n'aurait compté que deux administrateurs véritablement indépendants, une proportion insuffisante pour représenter de manière adéquate les actionnaires minoritaires. Compte tenu de l'importance d'une supervision véritablement indépendante — tout particulièrement dans les sociétés avec un actionnaire majoritaire — nous avons voté contre l'ensemble de la liste.

ENGAGEMENT

	E	S	G	Total
Total d'entreprises visées par l'engagement	1	3	11	15
Engagements en cours	1	-	8	9
Engagements réalisés	-	3	3	6

Étude de cas: Renforcer la responsabilité

Intercos (ICOS IM) est un leader mondial du secteur de la beauté B2B, produisant et développant des solutions pour de grandes marques internationales. La société a fait l'objet d'un engagement approfondi à la suite de notre vote contre la politique de rémunération et la procédure de l'assemblée générale annuelle (AGA) autorisant les réunions à huis clos. Concernant la rémunération, nous avons recommandé de revoir la capacité du comité de rémunération à octroyer des primes discrétionnaires illimitées. Bien que nous ne soyons pas opposés aux primes discrétionnaires en principe, nous estimons qu'elles devraient être plafonnées et ne représenter qu'un complément limité à la rémunération globale. Nous avons également exprimé nos préoccupations concernant les attributions d'actions accordées à des dirigeants issus de la famille fondatrice. Nous avons recommandé à la société de continuer à suivre les meilleures pratiques en matière de fixation et de publication d'objectifs basés sur la performance afin de renforcer l'alignement avec les actionnaires. Nous avons également abordé la question des AGA: bien que la réglementation italienne autorise des réunions à huis clos jusqu'en septembre 2026, nous avons indiqué qu'à minima, une option virtuelle devrait être offerte aux actionnaires. La convocation de l'AGA 2025 par l'intermédiaire d'un représentant unique n'a pas répondu à ces standards de transparence. Nous avons demandé une mise à jour au premier trimestre de 2026 sur les mesures que l'entreprise prévoit mettre en place pour rétablir un accès direct des actionnaires, et nous n'excluons pas d'interpeller le conseil d'administration si aucun progrès n'est observé.

Van Berkom et associés inc. (« Van Berkom ») est inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers du Québec ainsi qu'auprès des commissions des valeurs mobilières des neuf autres provinces canadiennes à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds d'investissement. Aux États-Unis, Van Berkom est également inscrite auprès de la Securities Exchange Commission (« SEC ») à titre de conseiller en placement indépendant. Les renseignements contenus aux présentes ne sont publiés qu'à titre informatif; ils ne visent pas à fournir des conseils professionnels et ne doivent pas être considérés comme tels. Ce document ne devrait pas être considéré comme une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'un titre. Il ne prend en considération les objectifs spécifiques, les stratégies, le statut fiscal ou l'horizon de placement d'aucun investisseur. Aucune déclaration ou garantie d'exactitude n'est expresse ou implicite, et Van Berkom ne peut être tenue pour responsable des décisions prises selon ces informations. Van Berkom affirme être en conformité avec les exigences des normes Global Investment Performance Standards (GIPS®). GIPS® est une marque enregistrée de l'Institut CFA. L'Institut CFA n'endosse pas, ni ne promeut cette organisation, et ne garantit pas la qualité ou l'exactitude de ce contenu. De l'information importante sur Van Berkom, y compris un rapport GIPS® Composite et de l'information supplémentaire sur les procédures de calcul et de reportage des rendements, peuvent être obtenus auprès de Van Berkom en communiquant avec Andy Kong, Chef du développement d'affaires mondial, à akong@vanberkomglobal.com.

